

Décret du 05 novembre 2001 – Art. R4121.1 du Code du Travail.

MODALITES GENERALES DE FORMATION

Acquérir des compétences en secourisme et en prévention des risques

Domaines

Formations réglementaires Santé et Sécurité au travail Prévention des risques

Objectifs de la formation--) Le bénéficiaire devra être en capacité de

- Maîtriser les enjeux de la prévention.
- Connaître le contexte réglementaire.
- Analyser/Evaluer les risques de l'entreprise.
- Retranscrire et mettre à jour.
- Mettre en place une démarche de suivi.

Formation se déroulant en INTRA ou INTER Entreprise à la demande

Nom du formateur Mr LENFANT F. Référent Handicap AGEFIPH/CAP EMPLOI

Le local FSP est non accessible handicapé, il est situé en rez-de-chaussée. Pour toute demande, consulter le formateur Mr LENFANT Fabien par mail au préalable lors de la prise de contact.

1

FSP est habilité CARSAT-INRS



Durée : 1 jour/ 7 heures

Formation adaptable selon la taille de l'entreprise

Délai de réalisation sur demande Rédaction du document : nous consulter

Groupe 10 pers max

Prix (FSP n'est pas assujetti à la TVA)

- à partir de 700€/jour hors frais annexes en intra sur le Boulonnais
- en inter : nous contacter

Le prix de la formation est donné à titre indicatif. Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou des partenaires. . Si traitement dossier OPCO par nos soins, majoration de 100 euros.

FSP – Formation Sécurité Prévention

Siège social : 362 Boulevard Sainte-Beuve – Bureau : 6 rue Charles Butor - 62200 BOULOGNE-SUR-MER –

Contact administratif : Mme DUFOUR Anne : Tél. 03.21.30.23.33

Contact formateur : Mr LENFANT Fabien : Tél. : 06.81.49.22.27

– formationsecuriteprevention@gmail.com - Siret 511 538 100 00013 - N° OF 3162021062

Renseignements complémentaires, livret d'accueil, horaires, modalités d'évaluation, plan du site, contacts, règlement intérieur, programmes, taux de satisfaction, de réussites, de présences disponibles sur le site :

<https://formationsecuritep.wixsite.com/formsecuprev>

- les repas et les frais de parking ne sont pas pris en charge.
- En formation intra entreprise, ce sont les règles de l'entreprise (consignes, procédures ...) et son règlement qui s'appliquent.

Pour les personnes en situation de PSH (handicap), il est impératif de consulter Mr LENFANT dans un délai « raisonnable » afin de permettre l'adaptation du programme. En l'absence de demande préalable, modification du devis afin de permettre l'adaptation de l'action du formateur.

→ **PRE-REQUIS**

- Aucun**

→ **PUBLIC**

- Tout chef d'entreprise**
- Responsable Sécurité/HSE**
- Encadrement**
- Animateur Sécurité**
- Membre du CSE**

CONTENU

- Le contexte législatif et réglementaire
 - Textes applicables, obligation générale de prévention.
 - L'évaluation des risques – Information et Formations.
 - Les documents obligatoires.
- Les responsabilités en cas d'accident
 - La délégation.
- Les obligations
 - Accidents et gestion des conséquences.
- Les acteurs de la prévention
- L'évaluation des risques
 - Analyses vidéo + exercices
- Visite applicative et étude de cas
- Ressources documentaires
- Gestion de projets et suivi du DUEVRP
- AUDIT
 - Les unités de travail
 - Le « langage sécurité » (accident/incident/risques/danger) : définitions
 - Sensibiliser et investir l'Encadrement et la Direction.
 - Les pistes d'actions, suivi et évaluations.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Pédagogie participative – Apports pratiques et théoriques – Etude de cas – Ateliers applicatifs –
- Evaluation continue et formative

VALIDATION DE LA FORMATION

- Evaluation formative et certificative
- Attestation compétences

FSP – Formation Sécurité Prévention

Siège social : 362 Boulevard Sainte-Beuve – Bureau : 6 rue Charles Butor - 62200 BOULOGNE-SUR-MER –

Contact administratif : Mme DUFOUR Anne : Tél. 03.21.30.23.33

Contact formateur : Mr LENFANT Fabien : Tél. : 06.81.49.22.27

– formationsecuriteprevention@gmail.com - Siret 511 538 100 00013 - N° OF 3162021062